

**CONTEXTE :** La loi du 5 novembre 2015 tend à clarifier la procédure de signalement de situations de maltraitance par les professionnels. Dans cette optique, nous avons conçu cette formation, qui s'articule autour des problématiques inhérentes aux publics concernés, à savoir les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées.

**OBJECTIFS**

- Savoir repérer et accompagner et orienter des enfants victimes de maltraitance.
- Savoir repérer les signes et les facteurs de risque des violences faites aux femmes.
- Connaître le cadre juridique, les dispositifs et les acteurs de la protection des femmes victimes de violences
- Savoir repérer et agir face à la maltraitance des personnes âgées et handicapées, à domicile et en institution

**PUBLIC CONCERNE**

Professionnels salariés des établissements et services d'accueil des enfants de - 6 ans.

Prérequis : savoir lire et écrire.

Cette formation peut être accessible aux Personnes en situation de Handicap

Contactez notre référent handicap  
M. Mahé NOTZOLD  
0262 969530  
[referenthandicap@emap.re](mailto:referenthandicap@emap.re)

**MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS**

Formation Inter-Entreprise en présentiel.  
Inscriptions selon le financeur.

Une session de formation sera effective à partir de 8 personnes inscrites.

**INTERVENANT(E)S POSSIBLES**

Thérapeute familial  
Psychologue clinicien (ne)

**DATE, DURÉE, CONTACT ET LIEUX DE FORMATION**

Date à définir selon la programmation de l'employeur/financeur/bénéficiaire.

Formation sur 21H00 (3 jours)  
Horaires prévus :  
08h30-12h00 // 13h00-16h30

École des Métiers de l'Accompagnement à la Personne  
1D chemin Vélia  
97432 Ravine des Cabris  
Tel : 0262 969530

**CONTACT**

**Pôle Formation Continue**  
Mme. Patricia DIJOUX :  
[pdijoux@emap.re](mailto:pdijoux@emap.re)  
M. Geoffrey PAYET:  
[gpayet@emap.re](mailto:gpayet@emap.re)

**TARIF**

Tarif individuel : 645 €

**CONTENUS**

Jour 1 : La maltraitance des enfants

Définition des notions : maltraitance, violence, agression.  
Mise en situation d'entretien à partir de situations vécues par les participants.  
Etudes de cas et apports juridiques sur les dispositifs et institutions de la protection de l'enfance.

Jour 2 : Les violences faites aux femmes

Projection du film « Anna », puis échange sur les formes de violences, les données épidémiologiques et les facteurs de risque.  
Projection du film « Tom et Léna / La maladroite » puis échange sur l'impact des violences sur les enfants et les recommandations de la MIPROF.

Jour 3 : La maltraitance des personnes âgées et handicapées

Etude de situations et apports théoriques sur les recommandations de l'ANESM et les dispositifs de prévention et d'accompagnement.

**METHODES PEDAGOGIQUES**

La démarche pédagogique de cette proposition est conçue sur le principe de la théorisation de la pratique. En effet, les stagiaires étant des professionnels de l'action sociale et médico-sociale, ils sont porteurs d'une expérience riche, dans laquelle ils ont développé des savoirs, qui demandent parfois à être formalisés. Des travaux semi-collectifs et collectifs, à partir de situations pratiques et de séquences vidéos, permettront d'étayer cette démarche. La formation est basée sur une pédagogie participative et active. Les apports théoriques sont ponctués de temps d'échanges collectifs et de réponses aux interrogations par le formateur (trice). Une méthode autodidactique complémentaire, amenant le stagiaire à proposer lui-même une solution en ayant construit une réflexion.

Les supports pédagogiques convoqués :

- des présentations et documents vidéoprojetés
- un tableau de conférence,
- des questions à la salle au début, en cours et en fin de session,
- des quiz et des exercices d'application format papier,
- des travaux pratiques encadrés de productions.

**ÉVALUATIONS**

En début de la formation, un tour de table est effectué pour identifier les attentes, mesurer le niveau de connaissances et compétences sur le sujet traité et adapter le contenu de l'action en conséquence.

Tout au long de la formation, par questionnement oral, quiz, ou exercices d'application à l'issue de chaque thématique/module.

Évaluation à chaud en fin de formation portant sur :

- les acquis (connaissance et compétences) des apprenants par un questionnaire final et/ou par l'observation lors des travaux pratiques de la maîtrise des savoirs de base,
- la satisfaction des participants,
- les besoins exprimés pour d'éventuelles suites à la formation.

Une attestation de formation est remise à chaque participant ayant validé l'évaluation finale. À défaut, une attestation de présence.

**CETTE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES (2022)**

Nombre de session dispensée	0
Nombre de stagiaires formés	0
Taux de stagiaire ayant validé la formation	0,00%
Taux de satisfaction des stagiaires	0,00%
Taux de stagiaire recommandant la formation	0,00%
Taux d'interruption en cours de prestation	0,00%